

La Marianne de la Parité en Bretagne le 28 février à la Préfecture de région.

Cette remise de trophées a permis à Elles aussi de faire un double constat : d'une part la Bretagne reste parmi les régions avec des taux de féminisation dans les instances intercommunales au-dessus de la moyenne nationale, d'autre part les EPCI peinent encore à implanter des politiques publiques d'égalité femmes-hommes sur leur territoire malgré des incitations et du volontarisme.

Quelques repères quantitatifs et qualitatifs

En Bretagne, La féminisation des instances communautaires est nettement en hausse : Sur les 60 EPCI, on trouve 11 présidentes (3 en 2017), 29 tandems paritaires à la tête de l'exécutif, 29,2% de femmes dans les exécutifs (20% en 2017), 36,6% des vice-présidentes avec des délégations non-stéréotypées, 40,6% de femmes dans les conseils (36% en 2017). Mais seules 15 intercommunalités ont déclaré avoir une délégation à l'égalité femmes-hommes et quelques exécutifs restent réfractaires à la présence des femmes : 1 exécutif sans femmes et 7 avec une seule femme.

Parmi les 13 EPCI ayant été primés, 7 ont des exécutifs paritaires, résultat d'une volonté politique affichée, ou d'une exigence démocratique bien comprise ; et ceci contre l'attente de certains vice-présidents de la précédente mandature qui pensaient être légitimement reconduits, comme a témoigné la présidente d'un EPCI primé.

Le Palmarès, le programme de l'évènement et le dossier pour la presse sont sur notre site.

Les politiques publiques d'égalité femmes-hommes

Malgré la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale lancée en 2006 par le Conseil des communes et régions d'Europe, puis la loi 2014 sur l'égalité réelle en France les intercommunalités peinent encore à mettre en place des politiques publiques d'égalité sur leur territoire (18 ont déclaré le faire). Pour inclure l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques et ainsi diffuser une culture de l'égalité, la Région Bretagne a lancé un programme à destination des EPCI. 8 EPCI se sont portés volontaires pour démarrer le processus avec l'aide d'un cabinet spécialisé.

Ce fut le thème principal de la table-ronde qui a précédé la remise des trophées où des délégué.es à l'égalité femmes-hommes (Pascale Doineau de Quimperlé Communauté, Patrick Brigand de Leff Armor Communauté) et Pierre Pouliquen, le vice-président de la région, responsable du programme, ont pu témoigner sur la démarche. Cela commence par une prise de conscience collective, avec des sensibilisations pour les élu-es et les agent-es, puis l'établissement d'un diagnostic avec la difficulté de collecter l'information, avant de se lancer dans des actions concrètes. Parmi celles-ci : les violences intrafamiliales avec des référent-es formé-es dans chaque commune et des relais V.I.F, l'égalité professionnelle « nos métiers n'ont pas de sexe, ce sont nos compétences qui comptent », des colloques sur l'entrepreneuriat au féminin, des expositions dont une de portraits de femmes inspirantes....Des échanges entre EPCI sont organisés.

Remerciements

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont associés à Elles aussi pour organiser cet évènement : la Direction des droits des femmes et de l'égalité de la Région Bretagne, le Conseil régional, le jury qui a désigné les EPCI les plus méritants et Reine Lepinay, notre co-présidente, qui a présenté les recommandations du Haut Conseil à l'égalité pour la parité dans les intercommunalités.

Et nos sincères félicitations aux treize EPCI primés.

Amelle Danet, VP Elles aussi,
responsable de La Marianne de la Parité en Bretagne